

Où faire partir vos enfants pendant les vacances d'hiver 2010 ?



PILON BLANC

Saint Nectaire - Auvergne

Enfants de 5 à 9 ans

Station :

Saint-Nectaire est situé au sud-ouest de Clermont-Ferrand, à côté du Massif du Sancy, le plus haut volcan de l'hexagone et quelques kilomètres de Super-Besse, petite station du Puy-de-Dôme qui propose un domaine alpin au milieu d'anciens volcans et cratères.

Activités :

3 journées à la neige, à 20 minutes du centre, pour découvrir doucement les plaisirs de la montagne en hiver. Les enfants apprendront à connaître la neige autrement : première glisse, luge, balades en raquettes et aussi plein d'activités sur le centre et ses alentours : construction de bonhommes de neige, visite d'une fromagerie, soirées à thèmes et bien d'autres surprises...

Logement :

Le centre de vacances du Manoir de Vignet a bénéficié d'une rénovation d'excellente qualité : chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires, salle à manger avec cheminée, four à pain, nombreuses salles d'activités et un parc de 18 hectares.

Différentes périodes proposées :

SEJOUR N° 1 : du Dimanche 14 au Samedi 20 février

SEJOUR N° 2 : du Dimanche 21 au Samedi 27 février

SEJOUR N° 3 : du Dimanche 28 février au Samedi 6 mars

Tarifs :

GS 1 : 238 €

GS 2 : 286 €

GS 3 : 333 €

Non adhérents : 476€

Possibilités prise en charge transport A/R en supplément : Clermont 12 €, Lyon 40 €, Dijon 110 €, Grenoble 94€, Paris 99 €, Nancy 192 €, Marseille 199 €, Toulouse 259 €.

SKI ET VOLCANS

Super Besse - Auvergne

Enfants de 6 à 11 ans

Station :

Skier sur un volcan, ça te dit ? Avec la station de Super Besse, c'est possible ! Cette petite station du Puy-de-Dôme propose un domaine alpin de 45 km au milieu d'anciens volcans et cratères.

Domaine :

La station familiale de Super Besse propose 24 pistes dont 5 vertes, 6 bleues, 4 noires équipées de 22 remontées et 200 canons à neige.

Activités :

3 journées à la neige, à 20 minutes du centre, pour découvrir doucement les plaisirs de la montagne en hiver. Les enfants apprendront à connaître la neige autrement : première glisse à ski et à luge, construction d'igloos et de bonhommes de neige, et bien d'autres surprises...

Logement :

Le centre de vacances du Manoir de Vignet a bénéficié d'une rénovation d'excellente qualité : chambres de 2 à 5 lits avec sanitaires, salle à manger avec cheminée, four à pain, nombreuses salles d'activités et un parc de 18 hectares.

Différentes périodes proposées :

SEJOUR N° 1 : du Dimanche 14 au Samedi 20 février

SEJOUR N° 2 : du Dimanche 21 au Samedi 27 février

SEJOUR N° 3 : du Dimanche 28 février au Samedi 6 mars

Tarifs :

GS 1 : 259 €

GS 2 : 311 €

GS 3 : 363 €

Non adhérents : 518 €

PREVOIR EN SUPPLEMENT : Location de matériel de ski : + 50 €.

Possibilités prise en charge transport A/R en supplément : Clermont 12 €, Lyon 40 €, Dijon 110 €, Grenoble 94 €, Paris 99 €, Nancy 192 €, Marseille 199 €, Toulouse 259 €.

PARIS STUDIO

Jeunes de 10 à 14 ans

Activités :

Un mélange de découvertes culturelles, spectacles, et attractions, pour découvrir l'envers des décors et les nombreuses surprises que peut offrir Paris... Bienvenu à la télé ! Vous participerez à trois émissions en direct ou différées. Vous applaudirez et vous mettrez une ambiance de folie sur chaque plateau de télévision. Canal + vous ouvrira ses portes pour assister à l'émission « Le Grand Journal » et aux « Guignols de l'info ». Aussi, vous quitterez les caméras et vous partirez à la découverte de Paris. L'aventure commence sur la Seine au rythme du bateau mouche, où vous apercevrez une partie de la Capitale sous un angle différent (« notre Dame de Paris », le pont neuf...). Vous découvrirez des sites prestigieux comme la « Tour Eiffel », « l'Arc de Triomphe », la place de l'Etoile, « les Champs Elysées »... Enfin, vous terminerez votre séjour comme dans un rêve au parc Disneyland avec ses attractions phares (la tour de la terreur, space moutain, ...) sans oublier le parc dédié entièrement au cinéma, le « Disney Studio ».....

Logement :

Vous serez hébergés dans Paris en chambres de 2, 3 et 4 lits. Le centre d'accueil est de bon confort, sa situation est idéale pour faciliter les déplacements. Les repas seront pris dans la cafétéria du centre ou en panier repas à l'extérieur.

Dates du séjour :

Du Lundi 15 au Vendredi 19 Février

Tarifs :

GS 1 : 232,50 €

GS 2 : 279 €

GS 3 : 325,50 €

Non adhérents : 465 €

Possibilités prise en charge transport A/R en supplément : Lyon 165 €, Grenoble 219 €

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Comment calculer le coût de votre séjour ?

Calculer votre Groupe Social selon la méthode suivante :

QF (Quotient Familial) = Revenu imposable (sur l'année 2008) divisé par le nombre de personnes déclarées sur l'avis d'imposition (+ $\frac{1}{2}$ part par enfant handicapé et + $\frac{1}{2}$ part par enfant pour lequel l'agent divorcé verse une pension alimentaire).

GS 1 : QF - 5 335 €

GS 2 : QF de 5 335 € à 9 150 €

GS 3 : QF + de 9 150 €

Certains séjours offrent différentes possibilités de départ de villes de province. Il conviendra donc d'ajouter au coût du séjour, celui du transport de la ville de départ jusqu'au lieu du séjour. Une prise en charge de 50 % du prix du billet de l'accompagnateur pourra être effectuée par le CAES, de la gare la plus proche du domicile à la ville de départ du séjour, sur présentation des justificatifs des titres de transport (sur la base du billet de train de 2ème classe), ceci étant réservé uniquement pour les enfants des adhérents.

Les prix comprennent :

- le séjour en pension complète
- l'encadrement
- les excursions et activités prévues au programme
- l'assurance « Annulation »
- l'adhésion à l'association partenaire

CONDITIONS D'INSCRIPTION AVANT LE 15 DECEMBRE 2009

(A adresser à Mlle Christelle LABAUME - 8 route des Ferrières 03310 NERIS LES BAINS)

Remplir précisément le bulletin d'inscription CAES et joindre :

- un chèque de 20 € pour l'adhésion au CAES pour les agents n'ayant à jour leur cotisation 2009.
- 6 timbres à 0,56 € (tarif en vigueur)
- une enveloppe format A5 timbrée et libellée à votre adresse
- une photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2008
- un chèque correspondant à 50 % du prix du séjour, libellé à l'ordre du CAES de l'Ex-SNEPC

Le solde sera à régler IMPERATIVEMENT un mois avant le départ, SANS RELANCE de notre part et uniquement auprès du CAES (il correspondra à 50 % du prix du séjour + transport supplémentaire).

Confirmation d'inscription : Vous recevrez, après clôture des inscriptions, la confirmation ou non de votre réservation mais, toutes les informations nécessaires (heure de départ, adresse sur place...) ne vous seront communiquées qu'une ou deux semaines avant le départ.

Conditions d'annulation : Le CAES se réserve le droit de conserver tout ou partie des arrhes en cas d'annulation **sans motif grave**. Les retenues appliquées sont déterminées par l'organisme prestataire du séjour.

BULLETIN D'INSCRIPTION
VACANCES ENFANTS-ADOS HIVER 2009/2010

A retourner à Mlle Christelle LABAUME - 8 route des Ferrières 03310 NERIS LES BAINS
AVANT LE 15 DECEMBRE 2009
accompagné des documents demandés dans la rubrique « Conditions d'inscription »

IDENTITE DE L'AGENT

NOM Prénom :
Adresse :
..... Tel :
Adresse Internet :
Fonction :
Adhérent CAES 2009 : OUI NON
Groupe Social :

IDENTITE DE L'ENFANT :

NOM Prénom : ;
Date et lieu de naissance :
Age : Sexe :
Intitulé du séjour :
Séjour choisi n° Dates du séjour :
Ville de départ :
Enfant ayant déjà participé à une colo : OUI NON
une colo CAES : OUI NON

Je soussigné(e) inscrit mon
(mes) enfant(s) au(x)
séjour(s) n° intitulé(s)
indiqué(s) ci-dessus et je joins un chèque d'un montant de € à l'ordre du CAES
de l'Ex-SNEPC représentant 50 % du prix du séjour à titre d'arrhes (1 chèque par enfant et par
séjour, merci).

Je réglerai le solde du séjour en chèques vacances : OUI NON

Date et Signature